



CONVOCATION

113^e Assemblée générale ordinaire

de la Ligue Romande de Football

Mardi 5 mars 2013 à 19h30

Casino de Montbenon, salle des fêtes,
Allée Ernest Ansermet 3, Lausanne

19h00	Signature de la feuille des présences
19h30	Ouverture de l'assemblée
21h00	Apéritif



Délégués des clubs membres actifs/libres
Groupement des arbitres
Tribunal arbitral
Commission de vérification des comptes
Membres d'honneurs
Divers invités

11 février 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous inviter à notre **113^e Assemblée générale ordinaire** qui se déroulera le

mardi 5 mars 2013 à 19h30 au Casino de Montbenon à Lausanne.

Nous rappelons que les clubs membres actifs ont l'obligation de se faire représenter sous peine de sanction prévue à l'article 14 des statuts. Il en va de même pour les clubs qui demandent leur adhésion qui doivent impérativement être présents pour être admis.

Les clubs qui désirent soumettre des propositions individuelles et/ou annoncer des membres honoraires sont priés de les faire parvenir par écrit au Comité central de la LRF d'ici au **22 février 2013**. Il ne sera pas délibéré sur des propositions tardives ou non inscrites à l'ordre du jour.

Dès votre arrivée, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer et signer la feuille de présence.

Au terme de notre assemblée, nous aurons le plaisir de vous convier à un apéritif.

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet www.lrf.ch pour connaître les dernières informations.

Avec nos salutations cordiales et sportives.

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le président : Le vice-président :

D. Guillemin

E. Meyer



113^e Assemblée générale ordinaire de la LRF

Date : 5 mars 2013
Lieu : Casino de Montbenon, salle des fêtes, Lausanne
Heure : 19h30
Direction : Daniel Guillemin, président

Ordre du jour

1. Signature de la feuille de présence
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la 112^e assemblée générale
4. Rapports
 - 4.1. de gestion par le président central de la LRF
 - 4.2. du Groupement des arbitres par son président
 - 4.3. du Tribunal arbitral par son président
5. Finances
 - 5.1. Présentation des comptes de la saison 2012
 - 5.2. Rapport de la commission de vérification des comptes de la saison 2012
6. Discussions et adoption des rapports désignés sous chiffres 4 et 5
7. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play
8. Admissions et démissions des clubs
9. Elections
 - 9.1. du président du Comité
 - 9.2. des autres membres du Comité
 - 9.3. des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2013
 - 9.4. du Tribunal arbitral
10. Organisation des compétitions pour la saison 2013
11. Nomination des membres d'honneur et honoraires
12. Propositions du Comité
13. Propositions individuelles des clubs

*Les clubs qui désirent soumettre des propositions individuelles sont priés de les faire parvenir par écrit au comité central de la LRF d'ici au **22 février 2013**. Il ne sera pas délibéré sur des propositions tardives et/ou non inscrites à l'ordre du jour.*
14. Divers



Admission de nouveaux clubs

Point de l'ordre du jour no 8 / Admissions et démissions des clubs

Six nouveaux clubs demandent leur adhésion : Emil Frey, Olympique des Manoilles, Sauce Galaxy, C'est dit, Killa Beez

AS United

United est un groupe d'amis qui faisait partie pour la plupart du LUC Dorigny. Des joueurs qui ont envie de jouer pour le plaisir du football toute en gardant une forme de compétition mais plus amical que l'ACVF. C'est pour cela que nous pensons trouver cette forme de compétition dans votre ligue.

Killa Beez

Vole comme le papillon, pique comme l'abeille, votre championnat ne sera plus jamais pareil: les Killa Beez arrivent dare-dare! Regroupés sous forme d'amicale, les Killa Beez sont une équipe de potes principalement issus du quartier des Bossons, à Lausanne. Âgés de 18 à 28 ans, certains se connaissent depuis toujours et se réunissent depuis des années autour de leur passion commune: le ballon rond. L'inscription au championnat et à la coupe 2013 permettra ainsi aux "abeilles tueuses" de prendre du plaisir à jouer au football entre amis et vise également à se confronter à d'autres équipes le cadre compétitif qu'offre la LRF.

FC Phénix

Le FC Phénix est né de la passion commune pour le football d'une vingtaine d'amis désireux de jouer ensemble et de partager des moments de divertissement. La plupart d'entre eux évoluaient en 2012 sous les couleurs du FC GRAAP, club qui fût fondé en 1997, adhéra à la LRF en 2002 et se dissoudra le 15 mars 2013. Souhaitant continuer l'expérience, les joueurs se sont réunis et ont décidé de créer une nouvelle équipe, un nouveau cadre dans lequel ils puissent laisser libre cours à leur passion pour le football. C'est ainsi que le 24 janvier 2013 est né le « FC Phénix ». Le nom choisi par les joueurs est évocateur ; en effet, c'est des cendres du FC GRAAP que s'est construit le FC Phénix. Vivant pour l'essentiel des cotisations de ses membres, le club souhaite être un espace de rencontre et de partage par le sport et pour le sport. Défendant les valeurs de loyauté, respect et dépassement de soi par la participation de chacun dans une pratique sportive d'équipe. Issus de milieux très différents, tels que la Suisse, l'Espagne, le Portugal ou l'Italie, les joueurs du FC Phénix souhaitent adhérer à la LRF pour pratiquer le football, dans le respect des règlements et du fair-play et contribuer ainsi à faire de chaque rencontre un moment privilégié de partage et de fête.



FC Sauce Galaxy

Le FC Sauce Galaxy s'est fondé en toute fin d'année 2012, à Lausanne, par 3 étudiants de l'université de Lausanne, désirant depuis longtemps, créer une équipe de foot. L'idée est partie de rien, nous discussions de football, sport dont nous sommes tous trois passionnés, puis l'un d'entre nous a émit l'idée de mettre sur pied une équipe. C'est alors que nous avons proposés à des camarades de l'université de se joindre à nous et l'effet s'est rapidement déployé jusqu'à ce que nous soyons 20 membres afin de remplir la condition quantitative de l'inscription. Les membres de l'équipe sont essentiellement tous étudiants à Lausanne. Le but de notre inscription à la LRF est de pouvoir exercer une activité sportive en dehors des cours afin de pouvoir décompresser, tisser de nouveaux liens et de se mesurer à d'autres joueurs dans une ambiance naturellement détendue et amicale. Nos objectifs de la saison sont principalement d'arriver à créer une équipe réellement soudée, prête à affronter tout défis et secondairement de finir en bonne position dans les compétitions, élément qui confirmerait l'objectif principal. Tous les membres du club se réjouissent beaucoup de commencer la saison et enfin pouvoir retaper dans le ballon! Nous tenons à remercier la LRF pour l'organisation et la supervision des événements ainsi que pour notre admission. A tout bientôt sur le terrain

Emil Frey

La création de ce club de football s'est produite sous l'impulsion de Gajo Gajic, collaborateur chez Emil Frey à Crissier depuis mai 2012. Il a rapidement été rejoint dans sa démarche par Gabriel Gomez afin de l'aider dans son entreprise. La direction a répondu favorablement à leur demande de créer un club de football aux couleurs de la société. Les seules consignes étaient de préserver la bonne image de l'entreprise et de faire de chaque rencontre, peu importe l'enjeu et l'engagement, un moment privilégié et de plaisir. Lors des inscriptions, tous les membres ont signé une charte de fair-play s'engageant à la respecter. Le club vivra sa première saison dans le championnat de LRF en 2013. Il compte une trentaine de membre, tous collaborateurs d'Emil Frey à Crissier.

Olympique des Manoilles

L'Olympique des Manoilles a été fondé le 28 novembre 2012 à Lausanne. Il est formé de 20 membres la plupart joueurs de football. Nos membres ont tous un centre d'activité commun à Lausanne (travail, études ou logement) et s'entraînaient jusqu'à peu pour le plaisir à Béthusy. Ils sont en majorité âgés entre 17 et 21 ans. L'idée de créer un club LRF remonte déjà à quelques années. Elle est l'initiative de deux joueurs. L'occasion s'est présentée cette année. Grâce à un effectif suffisant et régulier, nous avons saisi l'occasion de nous inscrire à la LRF. L'adhésion à cette ligue constitue un nouveau défi nous permettant de garder la bonne humeur qui nous anime lorsque l'on tape dans un ballon. Notre principal objectif est de disputer des matchs avec d'autres équipes ayant le même esprit que nous : le plaisir de jouer au football.

FC C'est dit (Fc)

Texte manque.

Elections

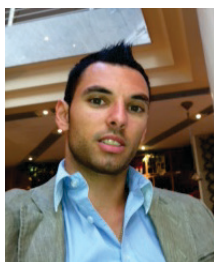
Point de l'ordre du jour no 9.1 / Election du président du Comité

Le président sortant, Daniel Guillemain, se représente pour un nouveau mandat.

Point de l'ordre du jour no 9.2 / Election des autres membres du Comité

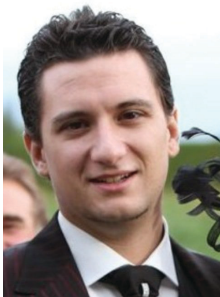
A l'exception de M. Eric Jaunin (responsable des qualifications et sanctions), les autres membres du Comité, Erwin Meyer, Roger Renold, Patrick Liaudet et Jérôme Koelle se représentent pour un nouveau mandat.

Présentation de deux nouveaux membres



Davide Malgioglio

né en 1985, habite Echandens, employé de commerce, membre du groupement des arbitres, ancien joueur de Nestlé.



Juan Millan

né en 1984, habite Ecublens, journaliste, membre du groupement des arbitres, responsable de ICF-Léman (anc. Lausanne-Centre).

Point de l'ordre du jour no 9.3 / Election du Tribunal arbitral

Le président, Jacky Bovay, ainsi que les membres du Tribunal arbitral se représentent pour un nouveau mandat.

* * * * *



Classement/prix fair-play

Point de l'ordre du jour no 12 / Propositions du Comité

Présentation des modifications du « règlement fair-play » suite aux travaux de la commission fair-play.

Rapport de la commission fair-play du 20.11.12

Composition

- Cédric Cereghetti, Béthusy
- Emanuele Porta, GRAAP
- Lucio Casto, Groupement des arbitres
- Filippo Scalia, Groupement des arbitres

Les autres volontaires, n'ayant pu prendre part à aucune des 2 séances organisées, ne sont pas cités. A noter que les membres du Comité de la LRF, Daniel Guillemain, Patrick Liaudet et Eric Jaunin étaient également présents lors de ces séances en guise de soutien au travail de la commission.

Objectif

- Revoir les critères de l'actuel classement du fair-play, ainsi que les différentes règles qui le régissent.
- Basé sur cette revue, établir une liste de recommandations en trouvant un consensus entre les différents représentants des clubs et du groupement des arbitres.
- Soumettre ces recommandations au Comité de la LRF, qui décidera ensuite de
 - a) les appliquer
 - b) les ignorer
 - c) les soumettre en votations lors de la prochaine AG

Recommandations

1. Communication

Lors de la mise en place de règles qui ont un impact majeur sur le déroulement des compétitions notamment, nous suggérons de:

- a) Consulter les clubs et le groupement des arbitres avant la mise en application. Il est indéniable qu'il est du ressort du Comité de la LRF de gérer le règlement des compétitions et d'adopter les mesures qu'il lui semble nécessaire au bon déroulement de celles-ci. Toutefois, la prise en compte des avis des clubs et du groupement des arbitres peut permettre de mettre en lumière certaines questions et d'anticiper des difficultés.

b) Renforcer la communication

La mise en application d'une nouvelle règle est logiquement annoncée durant l'Assemblée Générale, réunion à laquelle les clubs sont obligatoirement tenus de participer (ou cas d'absence de s'informer). Toutefois, une communication complémentaire, facilitée par les moyens électroniques actuels et qui aurait pour but de revenir sur les faits marquants de l'assemblée écoulée, ne peut qu'être bénéfique pour tous les acteurs.

2. Matchs de Coupe

Toutes les équipes ne participant pas à cette compétition, qui possède son propre mode de fonctionnement et ses propres règles, nous recommandons que les rencontres de cette compétition ne soient pas prises en compte pour l'établissement du classement fair-play.

Le classement fair-play étant désormais utilisé pour départager les équipes en cas d'égalité au classement du championnat, il n'est pas cohérent et, surtout, pas équitable que les matchs de coupe soient pris en compte.

3. Revue des critères d'évaluation

Après avoir revu et débattu tous les critères actuellement utilisés et évalué ceux qui pourraient également faire partie de ce classement, nous recommandons d'adapter le prix fair-play selon le nouveau barème fair-play ci-après.

Précision concernant le chiffre 8

Dans notre recommandation, ce point est retiré de l'évaluation notamment en raison de son caractère subjectif. Comment demander à des arbitres, qui ont des personnalités et des expériences différentes, d'évaluer l'attitude générale des équipes de la même manière ? Il est essentiel de garder des critères objectifs et clairs afin d'éviter des polémiques futures.

En revanche, la commission est d'avis que l'attitude générale des clubs (pas uniquement l'équipe, mais également le coach, les remplaçants, ainsi que les spectateurs au bord du terrain) doit rester un point d'attention primordial et que tout débordement doit être sanctionné.

Dès lors, nous recommandons que dans de telles situations l'arbitre établisse un rapport spécifique, qui sera transmis au comité central. Le comité évaluera ensuite la situation avec les différents intéressés et décidera des sanctions à appliquer. Sanctions qui incluront, le cas échéant, des points de pénalité au classement du fair-play.

Extrait du « Règlement général d'organisation »

8.1. Challenge fair-play (prix de bonne tenue)

Le Comité organise chaque saison un « Prix fair-play » récompensant l'équipe qui a fait preuve de la meilleure attitude durant le championnat ~~et la Coupe~~.

Lors de chaque rencontre, l'arbitre évalue les équipes sur la base des critères suivants :

		Point(s)
1	Equipement disparate.	0.5
2	Equipement non conforme. Ne respecte pas les couleurs annoncées par le club recevant.	0.5
3	Capitaine sans brassard.	0.5
4	Ballon de match manquant. L'équipe recevant ne fournit pas le ballon de match.	0.5
5	Juge de touche manquant.	0.5
6	Avertissement, carton jaune (par avertissement).	1.0
7	Expulsion temporaire (carton blanc).	1.5
8	Expulsion (carton rouge) pour 2^e carton jaune. Les points des 2 cartons jaunes ne sont pas comptabilisés.	3.0
9	Expulsion (carton rouge) pour faute de dernier recours (annihilation d'une action de but).	3.0
10	Expulsion (carton rouge). Rouge direct pour faute grave ou mauvais comportement. Si le joueur a écopé d'un carton jaune ou d'un carton blanc avant son expulsion directe, les points des 2 cartons seront additionnés.	5.0
X	Equipe incomplète (par joueur manquant).	0.5
11	Forfait annoncé au Comité de la LRF 48 heures avant le coup d'envoi du match.	0.0
12	Forfait annoncé au Comité de la LRF dans un délai inférieur à 48 heures pour autant que l'adversaire et l'arbitres soient prévenus.	3.0
13	Forfait : équipe en nombre insuffisant.	5.0
14	Forfait : l'équipe ne se présente pas.	10.0
15	Match arrêté pour indiscipline.	10.0
X	Attitude générale de l'équipe : comportement, respect du corps arbitral, comportement des officiels, comportement du public.	0.0 à 5.0

Le classement est établi sur la base du nombre de points distribués pondéré par le nombre de matches disputés. L'équipe lauréate est celle qui a enregistré le moins de points. En cas d'égalité la meilleure attitude générale départage les équipes.

Toute contestation sur l'attribution du prix fair-play est tranchée définitivement par le Comité de la LRF.

* * * * *